

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

METROPOLITAN AREA GROWTH CORPORATION—LA DATE DU DÉBUT DES ACTIVITÉS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale, avec la ferme croyance qu'il pourra y répondre aujourd'hui même ou dans un avenir très rapproché. Vu que 1,103 jours se sont écoulés depuis que lui ou ses collègues de la Nouvelle-Écosse ont annoncé l'établissement de Metropolitan Area Growth Corporation prévoyant l'affectation de millions de dollars à la mise sur pied de nouvelles industries et de nouveaux commerces dans la région de Halifax-Dartmouth, je me demande si le ministre ne serait pas en mesure de nous indiquer dès maintenant s'il n'y a pas possibilité de résoudre les chicanes ou les divergences d'opinion entre Ottawa et Halifax, de sorte que cette corporation puisse se mettre à fonctionner avant le 1^{er} septembre?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, pour ce qui a trait à la dernière partie de la question, je souhaite fortement que cette corporation se mette à fonctionner avant le 1^{er} septembre. Quant aux chicanes, si c'est un mot juste à employer, je dois dire qu'il n'existe aucun désaccord actuellement. Les travaux administratifs sont en cours et je peux seulement dire au député que j'espère que son décompte des jours n'aura pas trop augmenté lorsque je pourrai faire une déclaration conjointement avec la province. Je devrais ajouter qu'environ les deux tiers, ou peut-être un petit peu plus, des investissements réels dans cette société proviennent de la province. Il nous faut donc tenir compte des intérêts et des problèmes de celle-ci.

* * *

● (1440)

LES CORPORATIONS

LE CAS DE GELCO ENTERPRISES LTD.—LE REFUS DE PRÉSENTATION D'UN BILAN POUR 1973 ET 1974

M. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Consommation et des Corporations, et je lui en ai donné avis. Le ministre et son ministère poursuivent-ils les dirigeants et la compagnie Gelco Enterprises Ltd., une compagnie constituée aux termes des lois fédérales, qui n'a pas présenté de sommaire financier au ministère pour les exercices financiers 1973 et 1974 en conformité de la loi sur les corporations canadiennes?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): J'ai reçu l'avis de la question de l'honorable député il y a déjà quelque temps. Malheureusement, j'avais la réponse préparée pour lui lorsqu'il m'en a donné avis. Je ne l'ai pas avec moi aujourd'hui. Je vais vérifier et faire rapport à la Chambre le plus tôt possible.

Questions orales

[Traduction]

LES JEUX OLYMPIQUES

LE PROJET D'ÉRECTION D'UNE STATUE COMMÉMORATIVE—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au ministre de la Consommation et des Corporations. L'ancien ministre des Postes dirait-il à la Chambre ce qu'il est advenu de la statue Olympique qu'il a commandée à l'artiste québécois Coville pour la somme de \$50,000? Où le ministre la cache-t-il?

Une voix: Dans le courrier.

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, il n'y a rien de plus difficile à cacher à Ottawa qu'une statue. Quand le moment sera venu de la dévoiler, je sais qui sera l'invité d'honneur.

M. Paproski: Cette statue sera-t-elle placée sur le parterre de la Consommation et des Corporations, à Hull, ou l'ancien ministre de la Consommation et des Corporations a-t-il peur de montrer cette statue aux Canadiens?

M. Mackasey: Je sais que c'est une magnifique œuvre d'art, et je suis certain que le député en conviendra avec moi. Il est très averti, et on le sait bien sur la colline.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Je suis certain qu'il ne considérerait aucune œuvre d'art avec méfiance.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MANDATS POUR L'ARRÊSTATION DU PRÉSIDENT ET DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS DU SIM—DEMANDE DE RAPPORT D'ENQUÊTE

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, j'aimerais que ma question puisse se rattacher à la dernière, mais ce n'est pas le cas. Elle s'adresse au ministre du Travail. Comme des mandats d'arrestation ont été émis aujourd'hui par la Sûreté provinciale de l'Ontario contre le président du Syndicat international des marins, Roman Gralawicz, ainsi que deux vice-présidents du syndicat pour possession d'armes dangereuses pour la paix publique et d'autres actes dangereux, le ministre dirait-il à la Chambre si ce dénouement est dû à quelque action qu'aurait pu prendre le gouvernement actuel ou à la propre persistance du ministre dans cette affaire? Et peut-être le ministre pourrait-il nous dire si ces hommes ont déjà été appréhendés.

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, comme la Chambre le sait, il y a quelque temps j'avais annoncé que la GRC ferait une enquête sur les activités du Syndicat international des marins. Après un délai considérable, le gouvernement provincial de l'Ontario a fini par nous transmettre certains renseignements dont la Gendarmerie a tenu compte dans son enquête. Quant à ces accusations que vient de nous rappeler le député et dont nous avons tous entendu parler, je crains qu'il ne soit obligé de s'adresser à la Sûreté provinciale de l'Ontario s'il veut connaître les motifs de ces accusations. Peut-être nous a-t-on déjà communiqué ces motifs. Peut-être reposent-ils sur d'autres sources de renseignements mais c'est la Sûreté provinciale qui s'occupe des enquêtes